



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E181685

VALABLE JUSQU'AU 02/03/2026

ÉDITÉ LE 19/12/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 15/09/2019

Forme juridique : SAS

Capital : 10 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :

RC TROYES 853224509

Siret : 853 224 509 00051

Code NACE : 4120B

Numéro caisse de congés payés : 4602660

Assurance Responsabilité Travaux :

ERGO 19092323063

Assurance Responsabilité Civile :

ERGO 19092323063

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/08/2025

Raison sociale : MSH ENERGIE-RENOV

19 RUE ROBERT BAUDOIN
10600 BARBEREY SAINT SULPICE

Téléphone : 09 86 50 79 96

Portable : 0783930799

Fax :

Site Internet : mshenergie.fr

E-mail : msh@mshenergie.fr

Responsabilité légale :

MOKRANI MOHAMED PRÉSIDENT

Effectif moyen : 10 Tranche de classification : EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3511	Fourniture et pose de menuiseries extérieures (Technicité courante) Mention RGE	09/04/2024
5231 PROB	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	23/05/2024
5311 PROB	Installation de vmc en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	09/04/2024
7122	Isolation thermique par l'intérieur Mention RGE	12/12/2023
7131	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante) Mention RGE	24/01/2022

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Pompe à chaleur : chauffage	23/05/2024
o Chauffe-Eau Thermodynamique	23/05/2024
o Ventilation mécanique	09/04/2024
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	09/04/2024
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des combles perdus	06/06/2023
o Isolation des planchers bas sur local non chauffé	06/12/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.

1/1